

Soazick Kerneis



Soazick Kerneis est professeur d'histoire du droit-droit romain à l'université Paris-Ouest depuis septembre 2005 et directrice du Centre d'Histoire et d'Anthropologie du Droit (CHAD). Ses travaux portent essentiellement sur les phénomènes d'acculturation dans l'Empire romain envisagés du point de vue juridique, le décalage entre la norme écrite, rationnelle ou perçue comme telle et la norme coutumière. La problématique envisage deux périodes de l'histoire romaine et concerne les provinces occidentales, Gaule et Bretagne, d'abord au moment de la conquête, ensuite aux IVe-Ve siècles du fait de l'établissement de communautés barbares.

C'est dans l'Empire romain qu'a commencé à se construire l'Europe, que s'est réalisée une certaine unification des cultures, base d'un ius commune. Mais c'est aussi dans ce cadre que se sont développés des groupes divergents issus des sociétés gentiles, demeurées en dehors de la romanité, groupes que les textes appellent nations. Quel modus vivendi trouver pour organiser la coexistence entre des sociétés fort différentes : d'une part, une structure politique qui organise des classes sociales autour d'une res publica, d'autre part des sociétés coutumières dont l'architecture repose sur la parenté ? Comme aux premiers temps de Rome, la lex fut l'outil politique de la réconciliation, en même temps qu'elle fondait la cohésion des communautés qui la recevaient. Ce sont les premières lois dites barbares, loi salique et loi des Bretons d'Armorique.

[C V](#)

[Liste des travaux](#)

Mis à jour le 11 mars 2018

Contacts

[Mél](#)

<https://chad.parisnanterre.fr/membres/enseignants-et-chercheurs/soazick-kerneis--311091.kjsp?RH=12716844923>